

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1er juin 2015

## Un nouveau regard sur la pauvreté et les inégalités en France

L'Insee publie pour la première fois des données localisées à la commune sur le revenu disponible et la pauvreté monétaire

L'exploitation d'une nouvelle source par l'Insee (Filosofi) permet de proposer aujourd'hui une nouvelle lecture de la carte des revenus, des inégalités et de la pauvreté monétaire en France métropolitaine en mettant à disposition des données à un niveau territorial plus fin que le département, allant jusqu'à la commune et prochainement à des niveaux infracommunaux.

Le **Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)** est issu du rapprochement des données **fiscales exhaustives** en provenance de la direction générale des Finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) **et des données sur les prestations sociales** émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, CCMSA) ; il permet de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales).

Un *Insee Première* national et des études dans les 22 régions de métropole (*voir liste détaillée dans le document joint*) sont le fruit de ce travail et éclairent **la pauvreté monétaire et les inégalités de niveau de vie en France métropolitaine** sous un angle innovant.

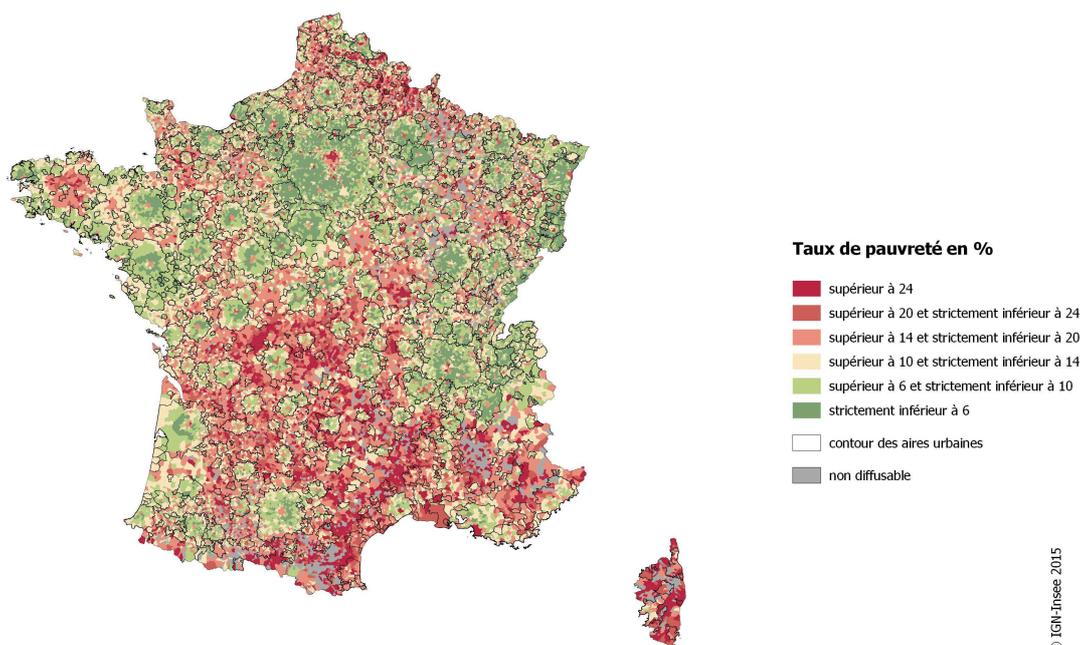
Les données sur l'ensemble du territoire sont de plus publiées sur le site [insee.fr](http://insee.fr).

Le **taux de pauvreté** est la part de la population dont le niveau de vie est en deçà du seuil de pauvreté ;  
Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage.

En France métropolitaine, en 2012, **le taux de pauvreté est le plus élevé dans le Nord et le Sud-Est, ainsi qu'en Seine-Saint-Denis.**

**Le taux de pauvreté est le plus important dans les villes-centres** des grandes aires urbaines, où la pauvreté touche particulièrement les familles monoparentales, les familles nombreuses et les ménages jeunes, ainsi qu'en dehors de l'influence des villes.

Taux de pauvreté par commune



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

**Les inégalités de niveaux de vie à l'intérieur des régions et des départements sont souvent fortes ; elles sont les plus prononcées à Paris, dans les Hauts-de-Seine, et en Haute-Savoie,** du fait d'un niveau de vie particulièrement élevé de la partie aisée de la population qui y habite. Le niveau de vie médian est généralement plus élevé dans l'espace urbain, en particulier dans les couronnes des grands pôles urbains.

Pour les personnes les plus pauvres, **la part des prestations sociales dans le revenu disponible est importante et varie fortement selon les régions ;** elle est la plus élevée dans les villes-centres où elle représente en moyenne 46 % du revenu disponible pour les 10 % de personnes les plus modestes. À l'inverse, pour les personnes les plus aisées, la part des revenus du patrimoine est alors prédominante : dans les villes-centres, qui concentrent souvent les plus fortes inégalités, elle représente en moyenne 30 % du revenu disponible pour les 10 % de personnes les plus aisées.

Service de presse de l'Insee

Tél : 01.41.17.57.57

Fax : 01.41.17.68.95

[bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)



@InseeFr

#pauvreté

#revenu

#inégalités